

Le comité belge de Riposte Laïque dénonce un rapport sur l'interculturalité qui trahit les valeurs du pays

ASSISES DE L'INTERCULTURALITE EN BELGIQUE: UN RAPPORT PROVOCATEUR, REDIGE PAR DES COMPAGNONS DE ROUTE DE L'ISLAM RIGORISTE

Le Comité belge de Riposte laïque a analysé le rapport des Assises de l'Interculturalité qui ont formulé, à la demande du gouvernement belge, des « propositions pour une société ouverte ». L'organisation de ces Assises était prévue dans la déclaration politique (du 18 mars 2008) de l'actuel gouvernement belge démissionnaire.

Le Comité juge ce rapport consternant et provocateur. Il a été rédigé par une poignée de religieux et d'« experts » non-représentatifs de la société belge.

Riposte laïque dénonce le noyautage du Comité de pilotage des Assises par les compagnons de route de l'islam rigoriste.

Pour Riposte laïque, si ces propositions étaient appliquées, la Belgique vivrait une régression sans précédent de la laïcité.. Les progressistes autoproclamés qui les ont formulées ont profondément choqué la grande majorité des citoyens de ce pays, qui refusent toute dictature des minorités religieuses, quelle qu'elles soient. Leur attitude est irresponsable et fait le jeu des extrémismes.

Pour Riposte laïque, les démocrates, de droite comme de gauche, doivent s'unir pour exiger que ces propositions rétrogrades terminent au fond d'un tiroir.

Les propositions formulées, ce 8 novembre 2010, par les

Assises de l'Interculturalité, suscitent un large rejet dans la société belge.

Parmi ces propositions consternantes, voire provocatrices, citons-en dix :

1. L'autorisation du port du voile islamique dans toute la fonction publique, sauf pour les juges, policiers et militaires.

2. L'autorisation du port du port du voile islamique dans toutes les écoles, dès l'âge de 15 ans. Actuellement, en l'absence d'une loi, plus de 90% des écoles interdisent le voile.

3. La modification du calendrier des jours fériés légaux. Les congés de la Toussaint, de l'Ascension, de la Pentecôte et du 15 août, seraient supprimés et remplacés par des jours fériés « flottants », en fonction de la religion. Le but étant d'avoir un calendrier de congés ouvert aux fêtes musulmanes.

4. La modification du nom des lieux publics (rues, places...) qui pourraient « choquer » les personnes venant des pays ex-colonisés : par exemple, le Boulevard Léopold II, à Bruxelles, du nom de l'ancien roi des Belges, pourrait être débaptisé.

5. L'installation de caméras dans les véhicules de police, pour surveiller...les policiers. Le rapport accuse ceux-ci de « comportements discriminatoires », un comble au moment où les agressions contre les forces de l'ordre se multiplient, de la part de bandes urbaines de plus en plus violentes.

6. L'enseignement, dans les écoles, de la langue du pays d'origine, au même titre que les autres langues (l'arabe ou l'albanais serait mis sur le même pied que l'anglais ou le néerlandais !).

7. La suppression de la référence au génocide commis par les nazis, dans la loi réprimant le négationnisme. Officiellement, pour étendre la loi aux génocides rwandais et arménien. En fait, certains activistes musulmans rêvent de déposer plainte contre Israël, accusé de « génocide » (!) dans son conflit avec les Palestiniens.

8. L'autorisation d' « aménagements raisonnables », au profit, notamment de minorités religieuses. Ces « aménagements

»aboutiraient, notamment, à accorder des droits particuliers aux musulmans rigoristes (prières sur les lieux de travail, piscines non-mixtes...).

9. « L'interculturalisation » des soins de santé, lesquels devraient « respecter l'intégrité religieuse » des patients. Par exemple, tout musulman rigoriste refusant que sa femme soit examinée par un médecin homme devrait, sauf urgence, obtenir satisfaction.

10. L'obligation de repentance pour la Belgique, sommée d'exprimer « sa responsabilité et ses regrets » pour son histoire coloniale : le roi Léopold II est mis en cause dans le rapport.

Depuis une semaine, ces propositions provoquent des réactions indignées de très nombreux démocrates, de droite comme de gauche, s'exprimant sur internet, dans les forums de discussion des journaux, via des cartes blanches, etc... Mais qui a formulé ces propositions qui, si elles étaient appliquées, ouvriraient la voie au communautarisme et à l'extrémisme religieux ?

Une vingtaine de religieux et de prétendus « experts », non-représentatifs de la société belge, et regroupés dans un « comité de pilotage ».

Le Comité belge de Riposte Laïque met en évidence la composition non pluraliste de ce comité de pilotage. Notons les points suivants, sur lesquels les promoteurs des Assises jettent un voile pudique (sans mauvais jeu de mots !) :

1. Le noyautage du comité de pilotage. Les débats du comité de pilotage ont été « modérés » par Nadia Fadil et Henri Goldman. La première est une sociologue radicale, qui a signé la pétition demandant le retrait du Hamas de la liste européenne des organisations terroristes. Le discours de Nadia Fadil est proche de la rhétorique des Frères Musulmans. Le second se présente comme un journaliste « indépendant ». Cet ex-trotskyiste, reconverti en penseur écolo, est très contesté chez les Verts, tant il se comporte en compagnon de route des cléricaux musulmans.

2. Des démissions en série : seulement 7 experts francophones

(sur 14) ont approuvé le rapport (un huitième l'a signé partiellement). Parmi les huit experts étiquetés laïques, quatre ont démissionné du comité de pilotage : les professeurs Guy Haarscher et Andrea Rea (ULB), le directeur du Centre d'études de l'ethnicité, Marco Martiniello (ULg) et la présidente du Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ), Michèle Szwarcburt.

3. Le Comité de pilotage : un syndicat des minorités. La moitié des membres du Comité de pilotage sont d'origines arabo-musulmanes ou originaires d'Afrique subsaharienne. Il ne s'agit pas d'une critique mais d'un constat : le comité s'apparente davantage à un syndicat de défense de certaines minorités qu'à un panel représentatif de la société belge.

4. La marginalisation des musulmans laïques. A deux exceptions près, les membres du comité de pilotage d'origine arabo-musulmane, sont connus pour leur défense des thèses musulmanes rigoristes, à l'instar de Farid El Machaoud, président de l'Union des Mosquées, et de Naïma Charkaoui, coordinatrice du Forum des minorités.

5. Le rôle-clé joué par un personnage sulfureux, Radouane Bouhlal. Ce dernier a présidé l'une des cinq commissions du Comité de pilotage. Radouane Bouhlal est le très controversé président du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX). Il met régulièrement en cause ceux qu'il appelle les « visages pâles » ou les « Belges blancs », qu'il a progressivement écarté de la direction du MRAX (dans toutes les instances du MRAX, les « visages pâles » ne sont plus qu'une minorité et ne sont tolérés que dans la mesure où ils se comportent en compagnons de route de la majorité arabo-musulmane). Bouhlal est proche de Nordine Saïdi, administrateur du MRAX, et admirateur de « l'humoriste » raciste Dieudonné. Nordine Saïdi est le leader du parti islamo-gauchiste « Egalité » et dit « comprendre sans nécessairement les justifier les attentats terroristes ». Ajoutons que Bouhlal est personnellement impliqué dans le juteux business de la certification halal.

6. La surreprésentation d'une certaine gauche. La plupart des

signataires du rapport des Assises font partie de la gauche dite « différentialiste ». Dès l'introduction du rapport, on peut lire cette phrase stupéfiante : « Les principes d'égalité entre citoyens, de lutte contre le racisme et la xénophobie et d'égalité de l'homme et de la femme ne sont pas absolus, ils coexistent avec d'autres principes, ce qui parfois entraîne la nécessité d'une mise en balance ». L'universalisme historique de la gauche est enterré au profit d'un relativisme culturel archaïque. En clair, les signataires du rapport proposent de donner une prime aux bigots de l'islam, qui exigent des traitements de faveur pour leur religion.

7. Un comité partiel et partial. Il est évident, au vu de sa composition, qu'un tel Comité ne pouvait accoucher que de propositions, au mieux folkloriques, au pire, provocatrices. Le pire n'a, hélas, pu être évité. Rappelons qu'aucun syndicaliste, aucun représentant des employeurs, aucun travailleur de terrain (dans le domaine de l'enseignement, de la santé...), aucun intellectuel de renom et véritablement indépendant, aucun artiste... ne faisait partie de ce Comité de pilotage. Seulement quelques religieux (respectables mais évidemment tentés de plaider le retour du fait religieux, au détriment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat), quelques partisans de l'islam piétiste et quelques compagnons de route des bigots, que ne défendent même pas la majorité des musulmans de ce pays, qui veulent vivre paisiblement leur foi, dans la sphère privée.

Pour Riposte laïque, si ces propositions étaient appliquées, la Belgique vivrait une régression sans précédent de la laïcité. Les progressistes autoproclamés qui les ont formulées ont profondément choqué la grande majorité des citoyens de ce pays, qui refusent toute dictature des minorités religieuses, quelle qu'elles soient. Leur attitude est irresponsable et fait le jeu des extrémismes.

Pour Riposte laïque, les démocrates, de droite comme de gauche, doivent s'unir pour exiger que ces propositions rétrogrades terminent au fond d'un tiroir.

Pour le Comité belge de Riposte Laïque

Michel Alexis

Porte Parole

[michelalexisrl@yahoo.fr->michelalexisrl@yahoo.fr]

www.ripostelaique.com